



**PROJET DE RESTAURATION FORESTIERE DE LA
REGION DU GOH
(PRF-GOH)**



**TERMES DE REFERENCES DE RECRUTEMENT DE DEUX
SUPERVISEURS DE TRAVAUX DE RESTAURATION
FORESTIERE**

Le couvert forestier ivoirien est passé de plus de 16 millions d'hectares en 1900, à 12 millions d'hectares en 1960 et à seulement 3,4 millions d'hectares en 2015, en raison de la conjugaison de plusieurs facteurs, l'agriculture extensive, l'exploitation forestière illégale, les feux de brousse, la pression démographique, etc. En 2020, l'Inventaire Forestier et Faunique National a estimé le couvert forestier à 2,97 millions d'hectares (selon la définition nationale du code forestier ivoirien) et la carte d'occupation des sols réalisée par le Bureau National d'Etudes Technique et de Développement (selon la définition de la forêt de la FAO), a estimé les terres forestières de la Côte d'Ivoire à 5,4 millions d'hectares.

Pour faire face à cette situation critique, le Gouvernement ivoirien a adopté en 2018 une politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (PPREF), visant à porter la couverture forestière nationale à au moins 20% d'ici 2030. Cette politique a été traduite en une Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SPREF), qui ambitionne sur la période 2019-2030, la restauration d'environ 3 millions d'hectares de forêts.

Dans le cadre de la mobilisation des financements pour la mise en œuvre de la SPREF, le Gouvernement ivoirien a entrepris des négociations intergouvernementales avec la République Fédérale d'Allemagne. Ces négociations ont abouti à la mise en œuvre d'un projet de « Protection et restauration des forêts » à travers une Coopération Financière avec la Banque de Développement Allemande (KfW). Une étude de faisabilité commanditée dans le cadre de la formulation du projet a identifié la région de Goh comme zone prioritaire pour accueillir les interventions du pris. En effet, les forêts (naturelles et reboisements) qui occupaient 46% de la superficie totale de cette région de la Côte d'Ivoire, en 2000, ont été réduites au point de n'en plus couvrir que 9%, en 2016.

Le projet formulé, intitulé Projet de Restauration Forestière de la région du Goh (PRF-GOH) durera 5 ans (2025-2030) et couvrira les deux départements de la région du Goh (Gagnoa et Oumé). Il a pour objectif vise :

- La sécurisation foncière de 275 000 hectares,
- L'extension de 36 000 hectares du paysage forestier, dont 30 000 ha de superficie agroforestière et 6000 ha de superficie forestière,
- L'amélioration des revenus des populations rurales, à travers le développement d'activités génératrices de revenus et de mesures incitatives pour la gestion durable des ressources forestières.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités techniques du projet sur le terrain, il est nécessaire de disposer d'un personnel technique chargé d'assurer la **supervision rapprochée, le contrôle de la qualité, le suivi des performances et la conformité des activités forestières et agroforestières** réalisées par les prestataires, partenaires et bénéficiaires.

Les présents Termes de Référence (TdR) sont relatifs au recrutement **de deux (2) superviseurs de travaux de restauration forestière**

II.MISSIONS ET TACHES

1 Missions

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et sous la supervision directe de l'Assistant (e) en itinéraires sylvicoles et agroforestiers innovants et durables, chef de l'équipe technique de proximité, les superviseurs de travaux de restauration forestière sont chargés d'assurer la **supervision technique et opérationnelle des activités forestières, agroforestières et de restauration des paysages** mises en œuvre dans la zone d'intervention du PRF-GOH.

Ils assurent le suivi rapproché des travaux réalisés par les entreprises, ONG, organisations partenaires, producteurs et autres prestataires, veille au respect des prescriptions techniques et des calendriers d'exécution, identifie les non-conformités et propose les mesures correctives appropriées.

Ils assurent également le suivi des performances des activités de reboisement et d'agroforesterie.

Les Superviseurs de travaux de restauration forestière constituent ainsi un **relais technique de terrain** entre l'expert (e) en itinéraires sylvicoles et agroforestiers innovants et durables et les différents acteurs opérationnels intervenant dans la mise en œuvre des activités. Ils rendent compte directement à l'assistant en itinéraires sylvicoles et agroforestiers innovants et durables, chef de l'équipe technique de proximité.

2. Tâches

- 1) Superviser la collecte des données nécessaires à l'élaboration des plans annuels et pluriannuels de restauration forestière et agroforestière du Projet.
- 2) Superviser la mise en place par les prestataires de coaching d'itinéraires techniques adaptés aux différents écosystèmes (forêts dégradées, zones agricoles) et recueillir en continu des informations sur les conditions locales de mise en œuvre des opérations de restauration.
- 3) Superviser avec l'appui des moniteurs la concertation avec les communautés et les services techniques pour orienter la sélection des essences forestières et agroforestières prioritaires, en privilégiant les essences locales, résilientes au climat et à valeur économique.
- 4) Superviser l'encadrement par les moniteurs de travaux de restauration et la mise en œuvre par les entités de coaching retenues, des activités de reboisement et de régénération naturelle assistée, ainsi que la création et la gestion des pépinières.
- 5) Superviser l'encadrement des moniteurs, apporté auprès des équipes des prestataires de coaching dans la bonne application de leurs spécifications contractuelles en rapport avec le changement climatique et la résilience.
- 6) Superviser la participation des moniteurs de travaux au suivi des indicateurs écologiques (ex. taux de survie, superficie restaurée, biodiversité, etc.), en validant les protocoles et la qualité des données.

- 7) Superviser la mise en place de la méthode retenue pour la quantification du carbone forestier dans le cadre du Projet.
- 8) Superviser le dispositif de relevé des vérités terrain (à rapprocher des analyses des données géospatiales dans les systèmes d'information géographique), former les moniteurs à l'utilisation des outils de saisie à distance, synthétiser les résultats et les diffuser aux parties prenantes.
- 9) Superviser l'organisation des sessions de formation destinées aux communautés, coopératives et acteurs locaux sur les techniques de restauration et de gestion durable. S'assurer de la qualité et de la pertinence des informations diffusées.
- 10) Superviser l'organisation et la professionnalisation des pépinières communautaires, notamment en apportant un accompagnement logistique et technique pour les activités de production.
- 11) Initier, en concertation avec l'AFOR, les discussions entre parties prenantes, avec l'appui des experts en mobilisation sociale pour anticiper et résoudre les éventuels conflits.
- 12) Superviser la mise en place des stratégies favorisant la participation effective et continue des communautés, assurant leur représentativité dans les prises de décisions et veillant à la prise en compte de leurs besoins dans toutes les opérations forestières.
- 13) Superviser la collecte des données, par l'équipe terrain (moniteurs), les valider et les consolider afin de garantir la conformité, la qualité et l'exhaustivité des rapports techniques périodiques destinés à la KfW.
- 14) Superviser l'organisation d'un dispositif de contrôle régulier sur le terrain, la remontée des non-conformités constatées et, le cas échéant, la mise en place des actions correctives et leur suivi.

III. PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Être fonctionnaire, agent technique des Eaux et Forêts.
- Avoir un diplôme de niveau Bac+2 au minimum dans les domaines de la foresterie, de la restauration des paysages forestiers, des sciences de l'environnement, agronomie ou dans les domaines connexes.
- Justifier d'expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans des projets de reboisement, agroforesterie ou restauration des paysages en zone tropicale.
- Expérience avec des projets financés par des bailleurs internationaux (KfW, Banque mondiale, UE, etc.) constituant un atout majeur.
- Connaissance des outils SIG (QGIS, ArcGIS) et capacité à réaliser des analyses spatiales de base pour soutenir les projets de restauration.
- Compréhension des principes de gestion durable des forêts et d'agroforesterie, avec la capacité d'appliquer ces concepts lors des interventions sur le terrain.
- Aptitude à collecter et organiser des données pour le reporting technique, ainsi qu'à participer à l'analyse des informations pour contribuer à la planification des activités.
- Excellentes capacités de travail en équipe et en milieu interculturel.
- Aptitude au travail de terrain en zones rurales.
- Sens de l'éthique, de la rigueur et de la responsabilité.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Langues

- Français courant requis.
- Anglais professionnel souhaité.

La connaissance de la région du Gôh et maîtrise d'une langue locale seraient des atouts.

IV. CRITERES D'EVALUATION DE LA PERFORMANCE EN POSTE

NB : ce tableau ne constitue pas la grille de sélection des candidatures. Il définit les indicateurs sur lesquels la performance du/de la titulaire sera évaluée une fois en poste.

Tâche	Critères d'Évaluation
Supervision de la collecte et de la consolidation des données nécessaires à la planification des activités de restauration	100 % des données nécessaires collectées, contrôlées et transmises dans les délais
Supervision de la mise en œuvre des itinéraires techniques adaptés et de la collecte des informations sur les conditions locales	≥ 95 % des interventions contrôlées conformes aux itinéraires techniques validés
Supervision des moniteurs, des activités de reboisement, de RNA et de production des plants en pépinières	≥ 95 % des travaux et activités de pépinières contrôlés conformes aux prescriptions techniques
Contrôle de l'encadrement des moniteurs et de l'application des spécifications contractuelles par les prestataires	≥ 95 % des prestations contrôlées conformes aux exigences contractuelles et techniques
Supervision du suivi des indicateurs écologiques et validation de la qualité des données collectées	≥ 95 % des données validées conformes aux protocoles de collecte
Supervision de la quantification du carbone, des relevés de vérité terrain et de l'utilisation des outils géospatiaux	100 % des opérations prévues réalisées selon les méthodologies et protocoles validés
Supervision des formations des communautés, coopératives, acteurs locaux et moniteurs	≥ 90 % des sessions prévues réalisées avec des contenus conformes aux besoins techniques
Supervision de la participation des communautés, de la concertation avec les parties prenantes et de la prévention des conflits	100 % des situations à risque signalées et prises en compte ; participation effective des communautés
Validation, consolidation et contrôle de l'exhaustivité des données et rapports techniques destinés à la KfW	100 % des rapports transmis dans les délais avec des données fiables, complètes et cohérentes
Supervision du dispositif de contrôle terrain, traitement des non-conformités et suivi des actions correctives	100 % des non-conformités majeures documentées et ≥ 90 % des actions correctives suivies jusqu'à leur résolution

V. DUREE ET CONDITIONS DU CONTRAT

TYPE DE CONTRAT	Contrat à durée déterminée à terme imprécis
DURÉE / ÉCHÉANCE (CDD)	12 mois avec possibilité d'extension jusqu'à la fin du projet après une évaluation annuelle satisfaisante
DURÉE LÉGALE DU TRAVAIL	40 heures/semaine
LIEU DE TRAVAIL PRINCIPAL	Gagnoa, avec déplacements fréquents sur le terrain dans la région du Goh.
MOYEN DE DÉPLACEMENT	Véhicule mis à disposition selon les besoins de mission
REMUNERATION	Indemnité

VI. DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae détaillé (trois références professionnelles) ;
- Lettre de motivation datée et signée ;
- Copies simples des diplômes et attestations (les copies légalisées pourront être exigées à l'embauche).

VII. MODALITE DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature sont à déposer au siège du Projet de Restauration Forestière de la région du Gôh (PRF-Gôh), sis aux 2 Plateaux – Les Perles, rue des Filaos, Villa 332, au plus tard le 15 septembre 2026.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le PRF-Gôh au 27 22 20 44 06.